



INFO C.E. F.S.F. des 11 et 12 DECEMBRE 2018

« Prime de Noël » Orange : un cadeau pour seulement 20% des salariés

Après l'annonce de la possibilité pour les entreprises d'attribuer une **prime de fin d'année** défiscalisée à l'ensemble de ses salariés, puis l'intervention en grandes pompes dans les médias de **Stéphane Richard**, les salariés Orange espéraient un **geste fort à leur égard...**

Que nenni !
L'information tombe par communiqué de presse : **aucune prime pour les salaires bruts supérieurs à 30.000€ !**



La **C.F.T.C.** a donc fait une déclaration solennelle interpellant la Direction : « La **C.F.T.C.** constate qu'Orange, une fois de plus, prend des demi-mesures en accordant une prime exceptionnelle (de 500 à 1000€) à seulement **20% de ses salariés**. Pendant ce temps, Total qui n'a pourtant fait aucune grande déclaration dans les médias à ce sujet, accorde 1500€ à l'ensemble de son personnel ! Pour la **C.F.T.C.** les 80% des salariés Orange exclus de cette mesure ont aussi pour la plupart déjà subi une **perte du pouvoir d'achat** ces deux dernières années avec des augmentations salariales inférieures au taux d'inflation.

La **C.F.T.C.** regrette qu'Orange applique encore une fois a minima les opportunités que lui offre l'Etat d'apporter à moindre coût un supplément de pouvoir d'achat à tous ses salariés. »

La **C.F.T.C.** réclame que la prime soit une vraie prime de fin d'année et donc **attribuée à l'ensemble du personnel**.

ASC Prestations 2018

Date limite pour faire vos demandes de remboursement sur facture : 13 janvier 2019

CESU

Les CESU qui seront commandés en décembre seront valables jusqu'au 31 janvier 2020 ! Par contre, ceux que vous avez commandés précédemment seront **caduques au 31 janvier 2019** et sont **non remboursables** : utilisez les rapidement sinon voyez avec votre prestataire si vous pouvez **régler vos prestations « en avance »**.

Membre de la commission ASC :
philippe.bridda@orange.com - 07 84 15 94 20

Fin de Déploiement OFusion Oracle ? O désespoir !

Les élus du CE ont fait un **bilan contrasté** sur le déploiement de cet ERP.

La Direction a pris les mesures nécessaires pour **sécuriser le basculement par étape** mais les élus ont constaté des **écarts trop importants entre les objectifs annoncés** (en terme de fonctionnalités et de gains de productivité) et **le réalisé !** Alors que c'est sur les objectifs annoncés que les élus avaient précédemment rendu leur avis.

Les élus ont souligné certains aspects positifs :

- la **fiabilité des données** malgré quelques difficultés rencontrées au démarrage ;
- le **déploiement par lot**, de manière programmée avec des tests ;
- le **renforcement des effectifs** par des CDD pour ne pas mettre les salariés en difficulté ;
- l'utilisation des **mesures de reconnaissance**, même si ce levier ne fut pas autant utilisé que nous l'aurions souhaité.

UNE ÉQUIPE A VOTRE SERVICE AU QUOTIDIEN



Corinne **REGIMBEAU**

06.79.47.85.00

Philippe **BRIDDA**

07.84.15.94.20

Pascal **MAURY**

06.07.19.52.61

Pascale **ORTOLLAND**

06.76.45.18.40

Alain **SENENTZ**

06.72.96.19.34

Par contre, les élus du CE FSF ont constaté qu'Oracle, après 18 mois de déploiement, ne répond toujours pas aux attentes en termes d'ergonomie, de fonctionnalités et de gains de productivité. **Plus grave encore, l'instabilité des versions successives de l'outil rend le travail des salariés très pénible et anxiogène.**



La C.F.T.C. déplore que ce déploiement ait été rendu plus difficile par la mise en place simultanée d'une nouvelle organisation alors même que les fonctionnalités OFusion n'étaient pas stabilisées. De plus, pour un projet de transformation de cette envergure, **la formation ainsi que l'information sur les versions successives furent à minima !** Enfin, pour la C.F.T.C. il faut réactualiser les gains de productivité attendus et **prévoir les recrutements nécessaires** compte-tenu des départs prévisibles sur les deux prochaines

années. En effet, il ne faudrait pas que les activités opérationnelles, sous prétexte de recrutements insuffisants, fassent l'objet d'une externalisation.

En conclusion, la C.F.T.C. demande un plan de recrutements permettant une **activité de qualité et de bonnes conditions de travail**. De plus, au vu de l'investissement des salariés impactés, la C.F.T.C. a réclamé une mise en œuvre accrue des moyens de reconnaissance.

Au revoir RH Métier/Territoriaux Vive les RH de portefeuille

Afin de remédier à une organisation jugée trop complexe entre RH métier et RH territoriaux, une nouvelle organisation plus simple par **périmètre métier** va être mise en place. Elle repose sur cinq responsables de périmètre animant des RH avec chacun un **portefeuille de salariés**.

Le but est, pour chaque salarié, d'avoir un **interlocuteur unique** plus réactif car disposant d'une plus grande autonomie de décision, tout en maintenant une relation de proximité.

Des prestations ASC 2019 dans la continuité de 2018

Vos prestations	Modalités	Conditions	Montants	
Pack Unique : Culture, Vacances, Loisirs, Billetterie, Sport	Remboursement sur Facture (plusieurs demandes possibles)	Prestations réalisées obligatoirement en 2019. Sont remboursés : billet de transport, location (logement, hôtel, voiture, skis...), musée, spectacle, cinéma, abonnement et licence sport, abonnement magazines mais aussi cours de peinture, photo, cuisine	QF1 à QF4	740 €
	Chèques Vacances	1 ^{ère} session de commande du 1^{er} mars au 29 avril. 2 ^{ème} session prévue du 2 au 30 septembre.	QF5 à QF8 QF9 à QF11 QF12 à QF13 QF14	680 € 620 € 540 € 450 €
	Chèques-Lire	commande possible sur le site Kalidéa puis remboursement sur facture	QF non validé	30€
CESU Possibilité de payer par CB.		40 chèques par semestre et par salarié (80 pour salarié ou ayant droit porteur d'handicap). Valeur faciale de 15 €. e-CESU possibles.	Participation CE : Porteur Handicap : QF1 à QF2 : QF3 à QF6 : QF7 à QF9 : QF10 à QF14 :	10 € 10 € 6 € 4 € 3 €
Enfance BAFA	Remboursement sur Facture	Enfants de 17 à 25 ans le premier jour de la formation.	30% du montant de la facture plafonné à 250€	

UNE ÉQUIPE A VOTRE SERVICE AU QUOTIDIEN



Corinne REGIMBEAU	06.79.47.85.00
Philippe BRIDDA	07.84.15.94.20
Pascal MAURY	06.07.19.52.61
Pascale ORTOLLAND	06.76.45.18.40
Alain SENENTZ	06.72.96.19.34